



**SEMINAIRE INTERNATIONAL DE HAUT NIVEAU DE RENFORCEMENT DES  
CAPACITES DES MEDECINS DIRECTEURS DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET  
PRIVES PORTANT SUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS  
DANS LES MILIEUX HOSPITALIERS DE L'AFRIQUE CENTRALE : CAS DE LA  
COVED-19**

Tunis, Tunisie du 14 au 25 Juin 2021



## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Les pays de l'Afrique Centrale en générale et de l'Afrique Centrale Francophone se trouvent aujourd'hui malheureusement dans l'œil de cyclone avec 2.812 décès des Médecins soignants, infirmiers, personnels techniques et Administratifs (statiques du 30 juin 2020), lesquels décès ont été provoqués par la COVID-19 que le personnel médical et paramédical a contacté pendant les heures du travail dans leurs hôpitaux et Centres Médicaux.

les conventions 120 et 155 de l'OIT portant sur la santé et la sécurité au travail obligent chaque Employeur public et privé ; nous citons «**de garantir un très bon état de santé physique et mentale à chaque Employé qui a le droit inaliénable d'exercer ses fonctions manuelles, ouvrières et intellectuelles dans un environnement du travail sain et sûr, excepte des maladies et des accidents du travail**» fin de citation.

Pour avoir contacté la COVID-19 dans les milieux hospitaliers, les Employeurs n'ont pas pris des mesures nécessaires qui s'imposent pour protéger leur personnel Médical et paramédical. Les procès qui se déroulent actuellement dans plusieurs pays de l'Afrique Centrale ou la justice doit trouver le coupable sur la négligence des hôpitaux qui ont conduit à la contamination du personnel Médical et Paramédical et la mort de ces Agents ont condamnés les Médecins Directeurs qui n'ont rien fait pour protéger le personnel Médical et paramédical contre la COVID-19.

La loi en matière de la santé et sécurité au travail rend l'employeur individuellement responsable en cas des maladies et des accidents du travail lorsque les risques professionnels étaient connus de l'Employeur ou son délégué, mais celui-ci n'a pas pris des mesures de prévention nécessaire pour éliminer les risques professionnels qui peuvent provoquer les maladies et des accidents du travail.

La COVID-19 est définie par l'OIT et l'OMS, comme est risque biologique et psychosocial majeur dans le milieu du travail en général et dans les hôpitaux et centres médicaux en particulier, le personnel Médical et paramédical y compris le personnel technique et Administratif sont en première ligne dans les hôpitaux, centres médical et les dispensaires, ils peuvent être contaminé par la COVID-19, si des mesures particulières ne sont pas prises par l'Employeur.

Comment prévenir des risques professionnels dans les milieux hospitaliers, quel doit être la politique de santé et sécurité au travail dans les milieux hospitaliers et comment éliminer la contamination dans les milieux hospitaliers par la COVID-19 et d'autres maladies, quels sont les moyens de la protection individuelle et collective qu'il faut mettre en place pour protéger le personnel Médical et Paramédical.

Après avoir formé les Médecins Directeurs des pays de l'Afrique orientale, Australe et du Nord, le Conseil International de santé au Travail (CIST), le Département de santé au travail de l'ITAC (ITAC/DEST), le Conseil Panafricain de santé au Travail (CPST) et le CODEV International organisent à Tunis, Tunisie du 14 au 25 juin 2021, le séminaire international sur la gestion des risques professionnels dans les milieux hospitaliers des Médecins Directeurs et des Médecins soignants de neuf pays de l'Afrique Centrale

Francophone dont le séminaire ouvre ses portes le 14 juin 2021. Nous vous attendons très nombreux à Tunis le 14 juin 2021.

## 2. QU'EST-CE QUE L'ITAC

L'ITAC est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) à caractère scientifique, pédagogique et du travail, fondée le 28 avril 2005 par l'Association Internationale des Relations Professionnelles et du Travail et Conseil Régional des Syndicats de l'Afrique Centrale (CSAC) qui regroupe aujourd'hui 5.000 syndicats de 11 pays de l'Afrique Centrale. Nous avons la compétence générale en matière de relations professionnelles et du travail avec statut consultatif général à l'ECOSOC (ONU), OIF, OIT, CEEAC, SADC et CEPGL.

Les 278 Organisations de 11 pays de l'Afrique Centrale sont affiliées à l'ITAC, lesquelles Organisations organisent 1.138.571 membres.

Pendant cette période où la COVID-19 est classée par l'OIT/OMS comme le risque biologique et psychosocial majeur dans les milieux du travail, l'ITAC a été chargé par le Conseil Régional Interprofessionnelle de Santé au travail de l'Afrique Centrale (CRISAC) de former les membres des Comités de l'Hygiène, Sécurité et Conditions du Travail (CHSCT) et des Délégations Syndicales des secteurs publics et privés pour leur permettre d'être en première ligne dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 dans le milieu du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale, membres de la CEEAC.

### Contact

ITAC

Département de Santé au Travail

GALERIE DU GRAND MARCHE, LOCAL 23/A

B.P 2901 KINSHASA GOMBE

TEL : +243 821776118-897158610-903635328

E-mail : [itac.orgsr@gmail.com](mailto:itac.orgsr@gmail.com) , site Web : [www.itac-ilca.org](http://www.itac-ilca.org)

## 3. OFFRE DE FORMATION

La Tunisie est leader en Afrique Francophone en matière de Santé et Sécurité au travail et c'est dans ce pays qu'on a créé en 1964, la toute première faculté de la Médecine du travail. Aujourd'hui, le pays compte plus de cinq Institut Supérieure de Santé au Travail qui forment 40% des cadres de SST des pays de l'Afrique Francophone.

Le CODEV International est leader dans la formation de SST de courte durée des cadres chargés de piloter la politique de Santé et Sécurité au travail dans les Entreprises, Etablissements des toutes natures et d'Administrations publiques. À la cour de cinq dernières années, CODEV International a formé 4.000 Managers de SST dont 54 cadres de la RDC.

#### 4. LES PERSONNES CIBLES POUR CE SEMINAIRE INTERNATIONAL

Le Séminaire international portant sur les risques professionnels dans les milieux hospitaliers : cas des risques biologiques provoqués par la COVID-19 est exclusivement réservé aux Médecins Directeurs des Hôpitaux des Entreprises publiques et privées, mais également des hôpitaux publics de neuf pays de l'Afrique Centrale Francophone.

Pour la session de mois de juin 2021, nous pouvons recevoir que 30 Médecins, responsables des hôpitaux et centres médicaux de neuf pays de l'Afrique Centrale Francophone, il s'agit : la RDC, le Congo Brazzaville, le Rwanda, le Tchad, la RCA, le Burundi, le Rwanda, le Cameroun et le Gabon.

#### 5. CONDITIONS DE PARTICIPATION.

- Vous devez vous inscrire avant le 01 mai 2021
- Pour obtenir le visa de Tunisie, il faut être munie d'une attestation médicale délivrée par l'INRB (RDC) qui démontre que le test de COVID-19 est négatif ;
- Vous devez être en ordre de paiement de vos frais pédagogiques de 2.000 Euros pour se trouver dans la liste de l'ITAC qui sera transmis à l'Ambassade 20 jours avant votre voyage qui interviendra le 12 juin 2021 ;
- Avoir une assurance maladies voyages de 30 jours (obligatoire) ;
- Transmettez à l'ITAC votre plan de votre vol pour nous permettre d'organiser votre accueil à l'arrivée comme au départ (copie de billet) ;
- Vous serez logé à l'hôtel National, 3 étoiles au centre de la ville de Tunis avec un prix préférentiel de 25 à 45 Euros la nuit ;
- Nous organiserons pendant les Week-end, des visites touristes de Tunis et ses environs ;
- Date d'arrivée à Tunis le 12 mai 2021 ;
- Début des cours le 14 au 25 juin 2021 ;
- Date de retour le 27 juin 2021

**N.B :** Nous serons très heureux de vous accueillir à l'aéroport international de Carthage à Tunis, le samedi 13 juin 2021.

#### 6. FRAIS PEDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques sont fixés exceptionnellement à 2.000 Euros par participant qui seront versés aux organisateurs via compte ITAC (Institut du Travail d'Afrique Centrale, Compte courant Euros N°0001805002020000041589 CODE SWIFT : PRCBDKI Equity Bank, RDC) 10 jours avant votre départ à Tunisie prévu le 14 mai 2021. Nous n'acceptons pas la formation à crédit. **Les frais pédagogiques, de transport, de séjour (restauration, hébergement et transport local) assurance maladie voyage et d'autres frais connexes sont en charge de l'Employeur.**

Les frais pédagogiques couvriront toutes les dépenses obligatoires liées à l'organisation de votre formation à Tunis, qui doit passer dans les meilleures conditions possibles

## 7. EXCEPTION

A cause de la pandémie de COVID-19, le CODEV International, l'ITAC/DEST, La CRISAC et l'ICHO qui sont des organisateurs de ce Séminaire International de la prévention des risques professionnels dans les milieux hospitaliers est en mesure de recevoir dans ses installations que 30 participants pour ce séminaire international de haut niveau du 14 au 25 juin 2021. Ce sont les 30 premiers inscrits en ordre de paiement de frais pédagogique qui seront retenus pour cette formation. Nous sommes désolés de ne pas dépasser le nombre de vingt-cinq participants.

Le code anti- COVID-19 sera distribué à chaque participant et nous vous prions de respecter strictement cette disposition.

Nous appliquons les normes de l'OIT pendant nos formations qui réservent une place de choix au tourisme pour détendre les apprenants pendant les week end.

## 8. NOTEZ BIEN

Le Département de Santé au Travail de l'ITAC et ses partenaires peuvent retarder le début du Séminaire International d'une ou deux semaines, c'est-à-dire au lieu du 14 au 25 juin 2021, le Séminaire international pourra commencer le lundi 14 au vendredi 25 juin 2021, dans seul et unique condition qu'un groupe de participants en ordre de paiement des frais pédagogiques faisaient la demande, parce qu'ils n'ont pas encore obtenu leurs visas ou des examens de la COVID-19 ne sont pas encore disponible. Il n'aura plus d'autre prolongement des dates.

## 9. EPIDÉMIOLOGIQUE DE LA COVID-19 EN TUNISIE AU 05 mars 2020.

Total des cas de 01 février au 05 mars 2021 :

<b>Nombre des cas</b>	<b>241 834 cas</b>
<b>Guérissons</b>	<b>207 686 cas</b>
<b>Décès</b>	<b>8 389 cas</b>

- Statistiques par province
  - 1. Gabes : 1044 cas ;
  - 2. Tunis : 883 cas ;
  - 3. Ben Arous : 864 cas ;
  - 4. Kébili : 601 cas ;
  - 5. Monastir : 442 cas ;
  - 6. Gouvernorat de l'Ariane : 395 ;
  - 7. Gouvernorat KEF : 340 cas ;
  - 8. Et c...
  - 9. Dernière 24h00 : 0 cas (le 11 septembre 2020) ;

**N.B. Dernière mise à jour il y a sept jours : sources Our World in Data**

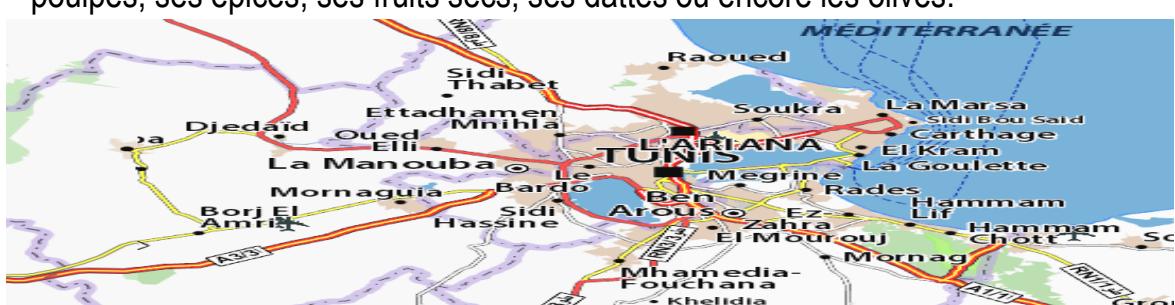
## 10. TUNIS ET SES ENVIRONS

Tunis a un climat chaud et sec l'été, mais doux et pluvieux l'hiver, alors pour mettre le plus de chances de votre côté, les saisons intermédiaires, printemps et automne, sont les plus appropriées pour un séjour à Tunis. En été, adaptez vos tenues en fonction de vos déplacements: bikini sur la plage, mais pas au-delà.

Contrairement à d'autres cités de la même époque qui ont progressivement rasé une partie de leurs vieux murs, le patrimoine architectural de Tunis est resté intact et préservé. Dédale de ruelles pittoresques, elle vous fait remonter dans le temps. La Medina abrite le souk ainsi que 700 édifices et notamment plusieurs mosquées, des magnifiques palais (appelés Dar), des édifices funéraires, les hammams ou encore des fontaines et bien évidemment, des ruelles commerçantes, souks. Observez les portes des habitations, chaque motif, couleur ou forme contient une signification bien précise.

Le jaune ocre est la couleur préférée de Dieu, le vert symbolise le paradis tandis que le bleu est d'usage plus récent. Le blanc associé au vert et au rouge représente les dynasties qui ont régné du 13<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle sur Tunis. Toujours dans la Medina, admirez les palais Dar Othman et le Dar Ben Abdallah à l'architecture élaborée (18<sup>ème</sup> siècle).

L'occupation française a laissé des traces avec un quartier de villas coloniales. La ville compte un beau parc de plusieurs hectares, dit du Belvédère, d'où vous pourrez découvrir la ville à vos pieds. Ne manquez pas le musée du Bardo et ses collections archéologiques si vous voulez comprendre l'histoire de Tunis et de Carthage. Faites un détour au marché central de Tunis à l'architecture coloniale, appelé Fondouk El Ghalla. Il vous dépaysera, avec d'immenses étals réservés aux seuls poissons et poulpes, ses épices, ses fruits secs, ses dattes ou encore les olives.



### HÔTEL LE NATIONAL

L'hôtel Des Hommes D'Affaires

Hôtel National

Situé en plein centre de Tunis, à proximité du parc du Belvédère, à 10 mn d'Aéroport de Tunis Carthage.

L'hôtel le National offre toutes les commodités d'un trois étoiles :

- Service lingerie et nettoyages à sec ;
- Secrétariat, fax, locations de voitures change ;
- Restaurant table hôte ;
- Table d'hôte restaurant ;
- 78 chambres entièrement climatisées, téléphone direct international, TV satellite salle de bain, accès wifi illimité.

**N.B. L'Hôtel National est agréé par l'ITAC/CODEV International, nous travaillons de concert depuis 2010.**

Fait à Kinshasa le 01 avril 2021

Chef de Service Administratif

Jean René TUNGATUKUMBUSA

